

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	02.10.2019	15h15	19.183	DDTE
Annule et remplace				

Autrice : Johanna Lott Fischer (initialement déposée par Céline Vara)	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Faut-il se méfier de l'eau qui dort ?	
Contenu : <p>Le groupe PopVertsSol demande au Conseil d'État d'adresser un rapport d'information au Grand Conseil portant sur des tests qui devront être effectués dans les cours d'eau, lacs, étangs et eaux souterraines du canton.</p> <p>Ces tests devront mettre en évidence la présence ou l'absence du chlorothalonil et des néonicotinoïdes.</p> <p>Pour ce faire, il est suggéré au Conseil d'État de solliciter l'aide de l'Université de Neuchâtel dans cette démarche, laquelle s'est distinguée internationalement sur l'identification et la recherche des néonicotinoïdes.</p>	
Développement (obligatoire) : <p>À la question de savoir si les eaux du canton de Neuchâtel étaient polluées par des pesticides de synthèse, le Conseil d'État a répondu le 8 mai dernier qu'il n'en était rien, du moins pas à des concentrations inquiétantes.</p> <p>On ne sait pas précisément sur quels pesticides se basait l'analyse du Conseil d'État, et plus précisément quels résidus ont été analysés, ainsi que sur quelles normes il s'est appuyé pour décider qu'il n'y avait aucun problème pour la santé humaine et la santé des écosystèmes aquatiques.</p> <p>Par ailleurs, on ne sait pas quel laboratoire a été mandaté pour faire ces analyses. Sur ce dernier point, il faut préciser que la plupart des laboratoires sont accrédités pour mesurer la concentration de résidus potentiellement problématiques pour la santé humaine, alors que l'on sait que les normes à ne pas dépasser pour la santé de l'environnement sont bien inférieures (500 fois en ce qui concerne certains néonicotinoïdes, par exemple).</p> <p>Or, en août dernier, l'actualité faisait état de résidus importants de chlorothalonil dans les eaux souterraines, un fongicide déclaré potentiellement cancérigène, lequel contamine plusieurs captages.</p> <p>Fabriqué notamment par le géant agrochimique suisse Syngenta, ce produit sert à combattre les maladies comme le mildiou sur de nombreux fruits et légumes, de la vigne à l'oignon en passant par le blé, les carottes et même les champignons de culture. Massivement utilisé en Suisse depuis cinquante ans, il a été déclaré « cancérigène » potentiel ce printemps, après que l'Union européenne lui a retiré son autorisation. L'Office fédéral de l'agriculture souhaite l'interdire aussi, si possible dès cet automne.</p> <p>Le chlorothalonil inquiète parce que ses produits de dégradation ont montré une désagréable capacité à persister dans les eaux souterraines. Leur durée de vie serait de 3'320 jours, soit plus de neuf ans. Or, les nappes souterraines fournissent 80% de l'eau potable en Suisse.</p> <p>Jusqu'à aujourd'hui, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a donné peu de détails sur les endroits où les résidus de chlorothalonil ont été retrouvés. On sait par exemple que 31 stations de mesure ont détecté ces substances dans le cadre d'une étude pilote. Et dans 20 cas sur 31, la limite légale de 0,1 microgramme par litre a été dépassée.</p> <p>En 2017, l'étude pilote baptisée « suspect-screening » a été menée sous l'égide de l'OFEV pour dépister quelque 1'000 résidus chimiques dans les eaux souterraines. Trois produits de dégradation (appelés métabolites) du chlorothalonil sont apparus plus de 80 fois dans les échantillons testés. Dans un cas, la teneur en métabolites était 13 fois supérieure à la limite légale.</p> <p>L'OFEV ne dit pas où les échantillons contenant des résidus de chlorothalonil ont été prélevés. On sait seulement qu'il s'agissait de régions du Plateau, là où l'agriculture est la plus intensive.</p> <p>En mai, le président de la Société suisse de l'eau et du gaz, qui regroupe quelque 550 distributeurs d'eau, avait dénoncé « l'énorme problème » représenté par les résidus de pesticides et critiqué l'immobilisme de Berne : « // n'existe aucun plan politique tangible pour protéger la ressource en eau », dénonçait-il.</p> <p>Dans le numéro 21 de <i>Vivre la Ville</i>, paru le 3 juillet dernier, on apprenait que sur quinze échantillons collectés dans différents points d'eau du canton, seuls trois ne contenaient pas de néonicotinoïdes (le Ruau de Saint-Blaise, la Serrière et le Rhédoz, au Val-de-Travers).</p>	

Cinq échantillons provenant de plans d'eau en forêt étaient contaminés alors que l'utilisation de produits phytosanitaires y est pourtant interdite.

L'échantillon du Seyon était lui contaminé à une concentration totale de 9,79 ng/l, dépassant la norme de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) pour la santé des cours d'eau qui est fixée à 9 ng/l

L'auteur de l'article susmentionné rappelait que : « *Les néonicotinoïdes sont des pesticides de synthèse utilisés depuis deux ou trois décennies dans l'agriculture. Ils sont désormais l'objet de vives critiques et l'utilisation de plusieurs d'entre eux a été interdite en Suisse comme en Europe, depuis qu'il est prouvé qu'ils perturbent le système nerveux central des insectes, avec notamment des effets dévastateurs sur les colonies d'abeilles. Les études neuchâteloises montrent que 93% des sols agricoles et 100% des moineaux analysés sur le plateau suisse sont contaminés par au moins un type de néonicotinoïdes. Et que 75% des miels de la planète en contiennent* ».

Cette petite enquête a été menée par le professeur Alexandre Aebi, maître d'enseignement et de recherche en agroécologie à l'Université de Neuchâtel. Elle a été mise sur pied pour alerter le Conseil général de la ville de Neuchâtel sur la problématique des pesticides et a suscité un grand intérêt auprès des politicien-ne-s présent-e-s lors de la présentation des résultats. Cet intérêt s'est d'ailleurs transformé en attente.

Au vu de ce qui précède, à des fins sanitaires et environnementales, il est essentiel de mener les recherches nécessaires sur le territoire cantonal, permettant d'établir si, oui ou non, nos cours d'eau et eaux souterraines sont pollués par ces pesticides de synthèse.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Johanna Lott Fischer

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Zoé Bachmann	Richard Gigon	Sarah Blum
François Konrad	Fabien Fivaz	Patrick Herrmann
Jean-Jacques Aubert	Brigitte Neuhaus	Naomi Humbert
Clarence Chollet	Xavier Challandes	Sera Pantillon
Laurent Debrot	Sven Erard	Numa Glutz
Veronika Pantillon	Cédric Dupraz	Christine Ammann Tschopp
Philippe Weissbrodt		